

M. Bell: Vu la nécessité de faire des projets ce printemps en vue de fournir des emplois l'été prochain et étant donné surtout que bien des jeunes, même des fils de députés, ne parviendront peut-être pas à se trouver du travail, le ministre ferait-il une déclaration pour tenter de dissiper l'inquiétude qui se répand dans tout le pays?

L'hon. M. Benson: J'ai indiqué comment nous procéderions en ce qui concerne la réforme fiscale; je l'ai indiqué clairement à la Chambre et c'est bien ce que nous comptons faire.

LA PROCÉDURE CONCERNANT LA RÉFORME FISCALE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Comptez-vous présenter à la Chambre la réforme sous la forme d'un exposé budgétaire ou sous celle d'un bill distinct?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Un bill distinct sera nécessaire de toute façon, même dans le cas d'un exposé budgétaire.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, je demande au ministre des Finances s'il fera au sujet de la réforme fiscale une déclaration qui sera accompagnée d'un bill distinct ou bien s'il nous présentera cette réforme dans le cadre d'un exposé budgétaire.

L'hon. M. Benson: Les deux formules sont possibles. Si je faisais une déclaration impliquant une réforme fiscale, nombreux seraient ceux qui y verraient plus ou moins un exposé budgétaire. Je pourrais aussi opter pour un exposé budgétaire. De toute façon, il devra être suivi d'un bill distinct sous forme de modifications à la loi de l'impôt sur le revenu.

M. McCleave: Je demande au ministre quelle est la formule qu'il choisira. Si je ne puis obtenir la réponse maintenant, je voudrais déclarer qu'il est 10 heures.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il n'est pas encore si tard que cela.

M. McCleave: Dix heures, monsieur l'Orateur.

* * *

LES GRAINS

LES COMPTES DU BLÉ POUR 1969-1970 ET LE PAIEMENT DÉFINITIF

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Comme celle-ci a annoncé récemment la fermeture des comptes de l'avoine et de l'orge pour 1969-1970 ainsi que les paiements définitifs, le ministre peut-il nous dire quand on fermera les comptes du blé pour 1969-1970 ainsi que l'ordre approximatif du paiement éventuel?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur, je ne puis donner ces renseignements maintenant. Les comptes précédents du blé n'ont été fermés que le 30 juin. J'espère [L'hon. M. Benson.]

que les comptes actuels pourront être fermés un peu plus tôt, mais je ne peux être plus précis que cela.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LE RAPPORT SUR LES MÉTHODES D'EXPLOITATION

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Le ministre chargé de la Commission du blé peut-il nous dire quand le rapport du comité formé pour étudier les méthodes d'exploitation et de commercialisation de la Commission canadienne du blé sera déposé à la Chambre?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Le rapport est actuellement en voie de traduction et d'impression, et sera mis à la disposition du public dès sa sortie de presse.

* * *

LES GRAINS

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE SUR LES RÉSERVES DE COLZA

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Suite à la question que je posais plus tôt au ministre responsable de la Commission du blé au sujet des activités concernant les réserves de colza gardées à Thunder Bay et à Vancouver, le ministre est-il prêt à déposer la correspondance échangée entre son cabinet et les fonctionnaires de la bourse des grains de Winnipeg...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne suis pas sûr que ce soit vraiment une question supplémentaire, mais puisqu'elle a été posée, le ministre voudra peut-être y répondre.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Le point est inscrit au *Feuilleton* et on en disposera de la façon habituelle.

LES LIVRAISONS D'ORGE DE 1969-1970—LES VENTES À TERME ET LES PRIX

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Des 63 millions et quelques boisseaux d'orge livrés à la Commission canadienne du blé au cours de la campagne de 1969-1970, le ministre peut-il nous dire quelle quantité a fait l'objet de ventes à terme et quel prix la Commission a payé pour cette orge?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur. Il ne serait pas dans nos habitudes de faire des observations sur de tels sujets.

* * *

LES FINANCES

LES PRÉVISIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET LE BUDGET DE DÉCEMBRE 1970

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aimerais demander au ministre des Finances si le budget